



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Cerema

CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

LES SYNTHÈSES

LES ENJEUX DU REcul DU TRAIT DE CÔTE D'ICI À 2100

MAI 2024

Face à l'érosion côtière et à la montée du niveau de la mer, l'adaptation des territoires littoraux au changement climatique constitue un enjeu majeur pour les régions côtières. Les connaissances nationales sur l'évolution du trait de côte ont été enrichies par le Cerema pour contribuer aux réflexions du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et du Comité national du trait de côte (CNTC).

Elles permettent d'évaluer les enjeux à 2028 et proposer des scénarios à 2050 et 2100 pour soutenir une réflexion collective d'adaptation des territoires littoraux, notamment dans le cadre du nouveau Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC 3).

Nos projections à court, moyen et long terme



Les conclusions de nos rapports d'étude présentent une évaluation des bâtiments et d'équipements structurants potentiellement affectés mais revêtent une signification différente selon les échéances étudiées.

Pour l'année 2028, il s'agit d'un recensement des biens à risque, tandis que les horizons 2050 et 2100 reposent sur des scénarios combinant des hypothèses contrastées.

À HORIZON 2028

UNE ESTIMATION PROBABLE

Jusqu'à **1 millier** de bâtiments concernés.

⚡ Le Cerema a recensé les bâtiments situés à proximité immédiate du trait de côte et potentiellement exposés en particulier à un « recul événementiel » pouvant se produire lors de tempêtes, provoquant un recul brutal du haut de plage ou encore un effondrement de falaise.

À HORIZON 2050

UN SCÉNARIO VRAISEMBLABLE

1400 locaux d'activité et **5200** logements dont **2000** résidences secondaires concernés.

⚡ Ce scénario intègre la poursuite tendancielle du recul du trait de côte et repose sur le maintien en place et l'entretien de tous les ouvrages de protection du littoral.

À HORIZON 2100

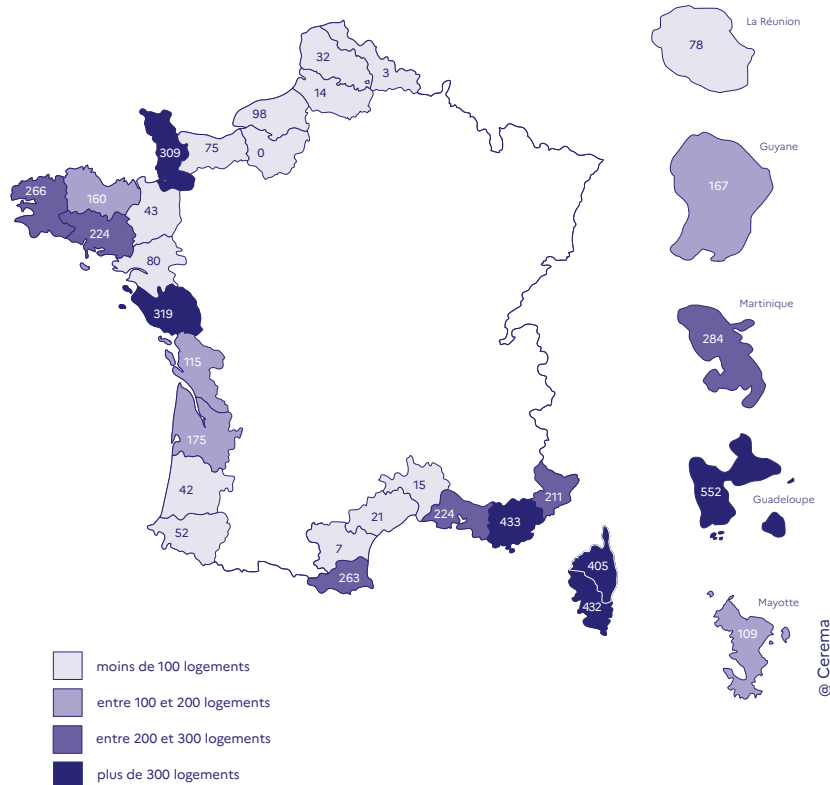
UN SCÉNARIO DE L'INACTION

450 000 logements, **55 000** locaux d'activités, **10 000** bâtiments publics, **1800** km de routes et **240** km de voies ferrées pourraient être impactés si rien n'est fait.

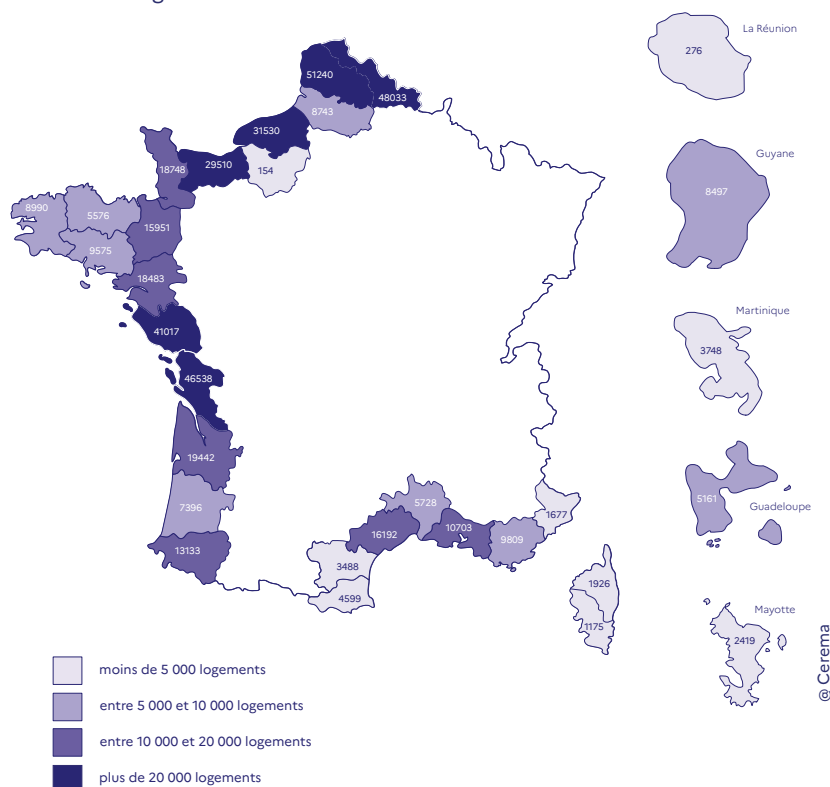
⚡ Concrètement, ce scénario de l'inaction prend comme hypothèse la disparition complète des structures de défense côtière, ainsi que la hausse de +1 mètre du niveau de la mer (scénario pessimiste du GIEC) entraînant ainsi l'envolement progressif de toutes les zones topographiquement basses du littoral.

RECU DU TRAIT DE CÔTE **SCÉNARIO 2050**

Informations agrégées par département
Nombre de logements menacés

RECU DU TRAIT DE CÔTE **SCÉNARIO 2100**

Informations agrégées par département
Nombre de logements menacés



Clés de compréhension des études

Les résultats sont à interpréter à l'échelle nationale.

Ces études nationales fournissent des ordres de grandeur et des tendances d'évolution permettant de nourrir les réflexions du Comité national du trait de côte, et visent, en particulier, à fournir des éléments concrets sur les enjeux financiers du recul du trait de côte.

Les connaissances fines à l'échelle des territoires vont considérablement s'améliorer avec les travaux en cours de nombreuses collectivités engagées dans la réalisation de « cartes locales d'exposition au recul du trait de côte ». Celles-ci tiennent compte des mécanismes locaux d'érosion côtière et de stratégies d'adaptation à 30 et 100 ans, et se basent sur des recommandations nationales proposées par le Cerema, et le BRGM.

La valeur estimée est uniquement la valeur vénale actuelle des bâtiments. Cette évaluation est effectuée à enjeux constants et sans hypothèse sur l'évolution des prix du marché.

Les travaux se poursuivront dans le cadre du nouveau Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC 3) : mise à jour de l'indicateur national de l'érosion côtière (INEC), amélioration des connaissances sur les ouvrages de protection du littoral, appui aux collectivités pour leur cartographie locale, etc.

Le rôle clé de l'indicateur national de l'érosion côtière (INEC)

Quelques chiffres

20%

des côtes sont actuellement en recul, ce qui représente environ 900 km de littoral

500

communes sont concernées par le recul du trait de côte

30 km²

perdus au niveau des secteurs en recul en 50 ans (environ la surface de 4 200 terrains de football)

16 000

ouvrages de protection du littoral recensés dans la cartographie nationale des ouvrages et aménagements littoraux

Retrouvez l'intégralité des études



Dans le but d'une meilleure compréhension de l'évolution du trait de côte à l'échelle de la France métropolitaine et des territoires d'Outre-mer, le Cerema a développé depuis 2017 l'indicateur national de l'érosion côtière (INEC). Cet indicateur repose sur la comparaison de la position du trait de côte naturel entre une période récente et une période antérieure (des années 1920 aux années 1950), grâce à la digitalisation et à la comparaison des positions observées sur des milliers de kilomètres de littoral hexagonal et ultramarin à partir de photographies aériennes.

À ce jour, l'indicateur révèle que le phénomène de recul du trait de côte affecte tous les départements côtiers, avec des variations de linéaires plus ou moins significatives.



POUR ALLER PLUS LOIN



↳ Consultez les références et actualités du Cerema sur la gestion du trait de côte



↳ Consultez les actes du séminaire 2023 sur la gestion intégrée du littoral



↳ Consultez les recommandations pour l'élaboration par les collectivités des cartes locales d'exposition au recul du trait de côte



↳ Découvrez le portail Géolittoral

NOUS CONTACTER



littoral@cerema.fr



[@Cerema](#)



[@Ceremacom](#)

cerema.fr